

**AVIS DE RECRUTEMENT – EDUCATION NATIONALE**  
**Adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe –recrutement sans concours réservé**  
**Attaché d'administration – concours réservé**

***Recrutements réservés aux agents non titulaires de l'éducation nationale relevant des dispositions des articles 2 et 4 de la loi 2012-347 du 12 mars 2012.***

☝ **Un candidat ne peut se présenter qu'à un seul recrutement réservé ouvert au titre d'une même session.**

Conditions générales requises :

- Posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de la Communauté Européenne ou partie à l'accord sur l'espace économique européen,
- Jouir de vos droits civiques,
- Ne pas avoir subi une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions,
- Être en position régulière au regard des obligations du service national,
- Justifier des conditions d'aptitude physique requises.

**ADJAENES :**

Aucune condition d'âge, ni de diplôme.

Les candidats doivent justifier d'une certaine ancienneté de service en qualité de contractuels (conditions d'éligibilité consultables sur le site académique)

**Après s'être inscrits (dates ci-dessous), les candidats devront renvoyer impérativement pour le 15 mars 2013 (cachet de la poste faisant foi) un dossier comportant les pièces suivantes :**

- Une lettre de candidature,
  - Un curriculum vitae détaillé indiquant le ou les emplois occupés
- à l'adresse suivante : **Rectorat Orléans-Tours – DEC3 - 21 rue St-Etienne-45043 ORLEANS CEDEX 1**

Ce recrutement s'effectue en deux phases par la voie de commissions de sélection :

1. Examen des dossiers par une commission,
2. Audition par la commission des candidats (durée 20 minutes).

A l'issue des auditions la commission arrête la liste les candidats aptes au recrutement qui pourront être nommés en qualité de stagiaires dans le corps concerné.

**ADAENES :**

- Admissibilité : épreuve écrite le 5 mars 2013 ( durée 3 heures)  
En cas d'admissibilité, constitution d'un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) à transmettre au ministère de l'Education Nationale pour le 10 mai 2013.
- Admission : entretien (durée 30 minutes)

**Les candidats, sous réserve de remplir les conditions requises, doivent impérativement s'inscrire**

**par Internet : <http://www.education.gouv.fr/siac3>**

**du mardi 15 janvier 2013 à 12 heures**

**au mardi 5 février 2013 à 17 heures (heure de Paris)**

ce lien est également accessible depuis le portail académique : [www.ac-orleans-tours.fr](http://www.ac-orleans-tours.fr)